

L'église Sainte Marie Madeleine de Lincel

L'église paroissiale (Cad. B 32) est inscrite au Patrimoine par arrêté du 6 juin 1988.

Elle s'ajoute à la liste des monuments protégés de la commune Saint-Michel / Lincel : chapelle Saint-Paul (1930), église haute de Saint Michel (1942), tour de Porchères (1961), chapelle Saint-Jean (1979).

1- Ce monument était initialement consacré sous le vocable de Sainte-Marie. Le premier document connu qui en évoque l'existence est une bulle pontificale d'Adrien IV accordant au prévôt et aux chanoines de Saint- Mary de Forcalquier la protection apostolique et leur confirmant les possessions et les privilèges de leur église (7 novembre 1155).

L'histoire de l'église paroissiale et des églises associées de Saint- Siméon et Saint- Babylas s'est trouvée liée à celle du chapitre de la cathédrale Saint- Mary de Forcalquier au cours du XI^e siècle, peut-être quand la communauté des chanoines reçut de l'évêque Géraud Chabrier une part importante du temporel appartenant jusqu'alors au chapitre de la cathédrale de Sisteron. On sait que ce redéploiement est survenu après la partition de la dignité cathédrale entre Sisteron et Forcalquier (ca. 1066). Mais il est vraisemblable que les sanctuaires de Lincel existaient antérieurement à la seconde moitié du XI^e siècle, qui a vu l'émergence de Forcalquier comme véritable siège du comté.

Le nombre de trois églises associées sur le même terroir serait une marque d'établissement religieux assez fréquemment rencontrée au IX^e siècle. Le cas de Lincel dans le patrimoine du chapitre serait donc unique de ce point de vue dans la nomenclature des possessions du chapitre. Par ailleurs, les dédicaces en faveur de saints d'origine orientale et de même région, tels Babylas et Syméon, pourraient indiquer des sites occupés assez tôt dans la christianisation du sud-est de la Gaule, sans doute sous la forme de simples oratoires. Le fait est que le privilège de 1155 fut confirmé par l'évêque de Sisteron/Forcalquier, Bertrand, dans une charte d'avril 1173 qui reconnaît au chapitre de Saint-Mary de Forcalquier la possession d'une partie des bénéfices des trois églises ; un quart des droits de mainmorte (droits sur les successions) et des décimes restant dû en propre à l'évêque. Peu de temps après, le pape Alexandre III confirmait les dispositions antérieures (25 mai 1179). Ainsi les trois églises de Lincel formaient à l'extrémité occidentale du diocèse alors voisin de celui d'Aix (Reillanne), une extension notable des biens du chapitre de Forcalquier. Le registre des décès du chapitre (*obituaire*) a conservé plusieurs mentions attestant de rapports qui paraissent culminer entre 1227 et 1330, sous les épiscopats des évêques de Gap, Geoffroi de Laincel (1285-1316) et Bertand de Laincel, son neveu (1316-1318), tous deux chanoines au chapitre Saint- Sauveur d'Aix.

2- Des trois bâtiments ne reste que l'église principale. Celle-ci a dû changer de vocable sans doute au début du XIV^e siècle, à l'occasion de l'essor du culte de sainte Madeleine en Provence après l'invention de ses reliques supposées à Saint- Maximin (1279) et la diffusion du livre des miracles. Les ruines de Saint Siméon, situé selon les textes cités « *super caminum* », c'est-à-dire au dessus de la *via Domitia*, sont encore très partiellement visibles, enfouies sous un bosquet d'arbres. Celles de saint Babylas ont disparues. Cette église se trouvait entre Saint- Michel et Laincel au terroir commun entre les deux villages. Un acte de 1266, conservé aux Archives Départementales de Digne, fait état la délimitation de ce terroir *mégier* (commun) passé entre les co-seigneurs de Laincel et les syndics de Saint- Michel, par lequel il est reconnu que les co-seigneurs y percevront la *tasque* (redevance) tandis que les habitants de Saint-Michel pourront y faire pâturer le bétail. Ce terroir possédait le prieuré de Saint Paul – toujours visible - et l'église de Saint- Babylas.

L'église actuelle est datée, dans la partie la plus ancienne, du XIII^e siècle et son style la rapproche de l'art roman tardif. Son chevet, plat percé de fenêtres, la rapproche de Saint-Marc d'Allemagne- en-Provence, de Sainte- Agathe de Saint- Maime, de Saint-Apollinaire de Puimoisson ou encore du Rocher d'Ongles, et de l'église Sainte Anne de Lardiers. Elle s'inscrit donc dans un patrimoine régional bien identifié.

La croisée du transept est peu marquée avec deux chapelles latérales (sud et nord) débordantes, surmonté par un clocher plus tardif, et peut-être contemporain d'autres aménagements d'époque moderne (postérieurs aux troubles du XVI^e siècle). Nous possédons heureusement à titre de comparaison le document exceptionnel que constitue le *Livre de raison* d'Antoine de Laincel, seigneur